

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf juillet à neuf heures trente, le Bureau du Syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de M. Damien GRASSET.

Présents : Mme Anne AUBIN-SICARD, MM. Stéphane BOUILLAUD, Pierre CAREIL, Frédéric FOUQUET, Lionel GAZEAU, Yoann GRALL, Damien GRASSET, Guy PLISSONNEAU, Yannick SOULARD, Noël VERDON

Excusés : M Patrice PAGEAUD

Date de convocation : 4 juin 2024

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

Marché 2024-M226 « Missions de contrôle technique externe dans le cadre de travaux d'aménagement et de réhabilitation d'alvéoles et contrôle d'étanchéité de lagunes sur des ISDND »

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique issu de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire,

Vu la délibération D148-COS171023 du 17 octobre 2023 portant délégation d'attributions du comité syndical au bureau,

Monsieur le Président rappelle aux membres du Bureau que Trivalis a lancé un marché de prestations de service relatif à des missions de contrôle technique externe dans le cadre de travaux d'aménagement et de réhabilitation d'alvéoles et contrôle d'étanchéité de lagunes sur des ISDND. Il précise que ce marché a été passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-1, L.2124-2, R.2124-1, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique et qu'il est conclu pour une durée de quatre ans à compter de la date de notification.

Monsieur le Président ajoute que le marché est décomposé en 4 lots définis comme suit :

- Lot n° 1 : Mission de contrôle technique externe sur l'ISDND de Saint-Christophe-du-Ligneron et des ISDND en post-exploitation
- Lot n° 2 : Mission de contrôle technique externe sur l'ISDND de Sainte-Flaive-des-Loups
- Lot n° 3 : Mission de contrôle technique externe sur l'ISDND des Pineaux
- Lot n° 4 : Mission de contrôle technique externe sur l'ISDND de Tallud-Sainte-Gemme

Monsieur le Président indique que la consultation donnera lieu à un accord-cadre mono-attributaire, à bons de commandes et que, conformément à l'article R.2162-4 2° du CCP, chaque lot de l'accord-cadre est conclu sans minimum mais avec un maximum en valeur fixé comme suit :

- Lot 1 : 96 000 € HT sur la durée totale du marché
- Lot 2 : 96 000 € HT sur la durée totale du marché
- Lot 3 : 20 400 € HT sur la durée totale du marché
- Lot 4 : 87 600 € HT sur la durée totale du marché

A la date limite de remise des propositions fixée au 14 juin 2024 à 12h00, les entreprises suivantes ont remis une offre :

N° et intitulé des lots	N° d'ordre au registre des dépôts	Désignation des entreprises
Lot n° 1 : Mission de contrôle technique externe sur l'ISDND de Saint-Christophe-du-Ligneron et des ISDND en post-exploitation	1	GEOSCOPI
	3	GEOLOGIK ENVIRONNEMENT
Lot n° 2 : Mission de contrôle technique externe sur l'ISDND de Sainte-Flaive-des-Loups	3	GEOLOGIK ENVIRONNEMENT
Lot n° 3 : Mission de contrôle technique externe sur l'ISDND des Pineaux	1	GEOSCOPI
	3	GEOLOGIK ENVIRONNEMENT
Lot n° 4 : Mission de contrôle technique externe sur l'ISDND de Tallud-Sainte-Gemme	1	GEOSCOPI

Monsieur le Président précise que la vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles des candidats a été effectuée conformément aux dispositions des articles R.2144-2 et R.2144-3 du CCP.

Monsieur le Président indique dans un second temps que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 09 juillet 2024 pour l'attribution des marchés.

Après analyse des offres régulières, acceptables et appropriées en application des critères de sélection des offres annoncés dans le règlement de la consultation, la Commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer les lots aux soumissionnaires ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses :

N° des lots	N° d'ordre au registre des dépôts	Désignation des entreprises	Montants estimés non contractuels issus du DQE sur la durée totale du marché
Lot n° 1	1	GEOSCOPI	86 760,80 € HT
Lot n° 2	3	GEOLOGIK ENVIRONNEMENT	82 400,50 € HT
Lot n° 3	1	GEOSCOPI	20 033,00 € HT
Lot n° 4	1	GEOSCOPI	79 649,30 € HT

Considérant que les candidats remplissent les conditions de participation,

Considérant les décisions d'attribution prises par la Commission d'appel d'offres,

Sur proposition de Monsieur le Président, le bureau est invité à délibérer pour :

- **Admettre** les candidatures déposées dans le cadre de la présente consultation,
- **Autoriser** le Président à signer les pièces constitutives des lots n°1 à n°4, à intervenir avec les opérateurs économiques retenus par la Commission d'appel d'offres et le charger de procéder à leur notification,

Après en avoir délibéré, le bureau, à l'unanimité :

- **Admet** les candidatures déposées dans le cadre de la présente consultation,
- **Autorise** le Président à signer les pièces constitutives des lots n° 1 à n° 4 susmentionnés à intervenir avec les opérateurs économiques retenus par la Commission d'appel d'offres, ainsi que tout document se rapportant à cette délibération et le charge de procéder à leur notification,

Fait et délibéré à La Roche-sur-Yon, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Le Secrétaire de séance

Damien GRASSET

Guy PLISSONNEAU

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes, 6 Allée de l'île Gloriette, 44041 NANTES cedex 01, dans un délai de deux mois à partir de la date de la première mesure de publicité (affichage et/ou transmission au contrôle de légalité).